





<u> Fdito</u>

Le 15 mars dernier, vous avez élu les 15 conseillers municipaux qui seront jusqu'en 2026 en charge du fonctionnement et de la gestion de la commune.

Nous avons dû attendre plus de deux mois avant d'élire, le 25 mai, le nouveau Maire et ses adjoints, car, entre-temps, le coronavirus et son confinement ne nous ont pas permis d'installer plus tôt le conseil municipal et de commencer notre travail.

Cela n'a pas empêché les anciens élus en place d'agir pour s'assurer que nos concitoyens et nos agents soient servis et protégés, malgré les difficultés que nous avons rencontrées pour nous procurer les matériels sanitaires.

La pandémie semble contrôlée d'après nos gouvernants, espérons-le!

Les mesures de déconfinement permettent à chacun, aux scolaires, au monde économique, aux associations, de retrouver des activités se rapprochant de la normale.

Il va en être de même pour notre municipalité, qui va peu à peu se mettre en ordre de marche et, tout en récupérant le retard, passer à l'action pour travailler sur les projets développés dans la campagne électorale. J'ai autour de moi une équipe rajeunie, de 14 conseillers dynamiques, volontaires, voulant tous œuvrer pour le bien-être et le bien vivre à Juniville dans la continuité des mandats précédents.

Peut-être que le contexte actuel aura également des conséquences sur nos moyens pour mener à bien ou retarder la réalisation de nos projets, mais notre détermination à servir notre commune restera intacte et se voudra toujours être efficace.

Le Maire, Christian COGNIARD

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le nouveau conseil appelé à siéger jusqu'en 2026 est composé de 8 femmes et 7 hommes, dont 9 nouveaux conseillers, représentatifs de diverses catégories socioprofessionnelles.

Au cours de la réunion du 25 m ai 2020, Christian COGNIARD a été élu Maire de la commune. Bruno ROCHON a été élu 1er Adjoint aux fêtes, cérémonie, culture, sports et vie



associative, Alexandra CLEMENT 2ème Adjointe au cadre de vie et environnement et à la communication et Patrick DIE 3ème Adjoint aux travaux et aux agents du service technique.

A ce quatuor de tête, s'ajoutent les autres conseillers municipaux : Christelle BOUILLON (déléguée aux logements et garages municipaux et soutien aux travaux), Laurent BOUTRY, Jérôme CHOCARDELLE, Isabelle CLAUSSE, Angèle GABREAU, Géraldine GUILLET, Bertrand JENIN, Jean-Christophe LACLAIRE, Murielle LEBEGUE (déléguée à l'évènementiel et soutien aux fêtes et cérémonies), Sandra MANNARINO et Elodie PILARDEAU (conseillère communautaire avec le Maire).

Cette équipe rajeunie a renouvelé son engagement à poursuivre le développement de Juniville en étant force de propositions au cours des six prochaines années de mandat.

PARTICIPATION DE LA COMMUNE POUR LA CONFECTION DES MASQUES DISTRIBUÉS AUX HABITANTS

Dans le courant du mois de mai, des masques (financés par le Conseil Départemental et la CCPR) homologués pour 30 lavages ont été distribués aux habitants de Juniville.



Une deuxième série de masques qui seront distribués ultérieurement est actuellement confectionnée avec l'aide de couturières bénévoles dans un atelier solidaire au sein de l'entreprise « Agathe Vous Gâte », basée à Tagnon.

La Communauté de Communes du Pays Rethélois, qui finance cette fabrication, a sollicité chaque village bénéficiaire pour participer financièrement à hauteur d'1 euro par masque à distribuer dans la commune.

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité de verser cette participation afin de partager avec la CCPR le coût de revient des masques.

EXTENSION DE LA MAIRIE

Compte tenu de la crise sanitaire, les travaux ont pris du retard. Le gros œuvre est néanmoins terminé et la charpente est en train d'être posée. Si tout va bien, l'achèvement des travaux est envisagé pour la fin de l'année.



RÉOUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Réouverture du secrétariat de mairie au public aux horaires suivants, en respectant les gestes barrières et la distanciation:

- Le lundi de 10 h à 12 h.
- Le mardi et le vendredi de 14 h à 16 h.

Les **permanences du Maire** : pour le moment, le Maire recevra sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de mairie.



Liste de recensement

Merci de contacter la mairie par mail ou téléphone pour les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans entre le 1er avril et le 30 juin 2020.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Réouverture aux horaires habituels.

Lundi: 10 h - 12 h / 15 h - 18 h 30 Mardi: 15 h - 18 h 30

Mercredi: 10 h - 12 h / 14 h - 18 h 30

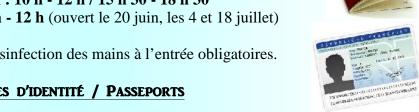
Jeudi: 15 h - 18 h 30

Vendredi: 10 h - 12 h / 15 h 30 - 18 h 30

1 Samedi sur 2:9 h - 12 h (ouvert le 20 juin, les 4 et 18 juillet)

Port du masque + désinfection des mains à l'entrée obligatoires.

CARTES D'IDENTITÉ / PASSEPORTS



Prise de rendez-vous par téléphone (03 24 72 59 28) ou par mail (bibliotheque.st.exupery@wanadoo.fr) OBLIGATOIRE avant de venir sur place pour effectuer une DEMANDE ou une REMISE DE TITRE.

BALAYAGE DES RUES



Le balayage des rues et caniveaux de notre commune aura lieu **le vendredi 26 juin.** Celuici commencera tôt le matin. Il est demandé aux riverains de bien vouloir retirer leurs véhicules pour faciliter le travail de la balayeuse. Merci de votre compréhension.

TRAVAUX DE PRINTEMPS / ÉTÉ

Afin de rendre agréables les rues de notre commune, nous ne pouvons que vous inciter à entretenir et fleurir les extérieurs des habitations.

Toutefois, comme chaque année, nous vous rappelons que selon un décret préfectoral, il y a des horaires à respecter pour l'utilisation des engins à moteur : tondeuse, taille-haies, etc.

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h.
- Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- Le dimanche de 10 h à 12 h.

Enfin, nous déplorons une recrudescence des dépôts sauvages de branches, de tontes d'herbes, de gravats et de divers déchets aux abords de Juniville. Il est inadmissible de constater ce type d'incivilités dans une commune comme Juniville.

La municipalité prendra prochainement des dispositions concernant la fermeture de ces décharges avec la possibilité d'appliquer des sanctions aux contrevenants.



RÉOUVERTURE DU MUSÉE VERLAINE

Le Musée Verlaine est ouvert du mardi au dimanche, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Pour une bonne gestion des flux, merci de prendre rendez-vous. Pas plus de 10 personnes.

Masque obligatoire.



ASSOCIATION DU MOULIN DE LA CAJ

En raison de la crise sanitaire, les portes ouvertes prévues les 27 et 28 juin au moulin sont annulées.

Rendez-vous les 19 et 20 septembre 2020 pour les journées du patrimoine.





Informations du Pôle Santé

Depuis le 31 mai 2020, Mme Laurie FISHBACH a arrêté son activité de sophrologue.

De même, à compter du 30 juin 2020, le Docteur Alain LOUIS prendra une retraite bien méritée.

Il restera tout de même actif au sein de la commune, notamment pour les sapeurs-pompiers et pour le club de football.

Nous lui souhaitons une heureuse retraite pleine de nouveaux projets.

Depuis le mardi 2 juin, les **consultations des médecins généralistes** sont assurées <u>uniquement sur rendezvous.</u> Ce changement étant définitif, il n'y aura donc plus de consultations libres.

AUTO-ÉCOLE

Dans le courant du mois de mai, Madame MARLOT nous a informé de l'arrêt de son activité d'auto-école.

SERVICE CIVIQUE

Le collège de la Retourne (08310 Juniville) recherche des candidatures pour pourvoir deux contrats de service civique de 30 h par semaine à la rentrée prochaine.



Conditions pour s'engager en service civique :

Le service civique est ouvert à tous les jeunes entre 16 et 25 ans et élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

Plus de détails sur ce lien: https://www.service-civique.gouv.fr/page/les-conditions-pour-m-engager

Les candidatures sont à déposer prioritairement sur le site dédié du rectorat et à nous envoyer par mail si possible : ce.0080021e@ac-reims.fr